

Guide Agriculteur

Accéder à l'application
cuma.consol.fr

1 Ouvrir le navigateur

Sur votre smartphone Android ou iPhone, ouvrez Chrome ou Safari et tapez l'adresse ci-dessus.

2 Installer sur l'écran d'accueil

L'application se lance comme un site mais fonctionne hors connexion.

ANDROID — INSTALLER L'APPLI

- Ouvrir le menu : (3 points) en haut à droite
- Appuyer sur « Ajouter à l'écran d'accueil »
- Confirmer « Ajouter »
- L'icône CUMA apparaît sur votre bureau

IPHONE — INSTALLER L'APPLI

- Appuyer sur le bouton Partager ↑
- Choisir « Sur l'écran d'accueil »
- Appuyer sur « Ajouter »

Se connecter

1 Saisir vos identifiants

Entrez l'adresse e-mail et le mot de passe transmis par votre responsable CUMA.

2 Validation de l'email

Un e-mail de confirmation vous a été envoyé. Vérifiez vos spams si vous ne le trouvez pas. Si vous ne validez pas votre email, vous ne recevrez pas de notification par mail.

Emprunter un matériel

1 Onglet « Catalogue »

Parcourez la liste des matériels disponibles. Un filtre par catégorie est disponible en haut.

2 Bouton « Emprunter »

Cliquez sur le bouton vert à côté du matériel souhaité. Le bouton est grisé si le matériel est déjà emprunté.

3 Saisir le compteur de départ

Relevez le compteur sur le matériel et saisissez la valeur avant de confirmer.

Emprunts en cours — Retrouvez vos emprunts actifs dans l'onglet « **Emprunts** » accessible depuis la barre de navigation en bas.

Restituer un matériel

1 Onglet « Emprunts »

Retrouvez l'emprunt en cours dans la liste et appuyez sur
« Retourner »

2 Saisir le compteur lors du retour

Relevez la valeur du compteur sur le matériel si présent ou le nombre d'unités effectuées.

LES 2 TYPES DE COMPTEURS

- Compteur physique** **Compteur physique**
Affiché sur le tableau de bord du tracteur ou de l'engin. Notez la valeur exacte du compteur (ex : 1 247 h).
- Compteur virtuel** **Compteur non physique**
Pour certains outils, il n'y a pas de compteur physique. Notez le nombre d'unité effectuées (heure/hectare/km...).

3 Confirmer la restitution

Appuyez sur « Confirmer ». L'emprunt passe en « Terminé » et le matériel devient disponible.

⚠ Panne constatée ? Depuis l'onglet « Emprunts », utilisez le bouton « **Signaler panne** » avant de restituer pour alerter le responsable matériel.

Conseils pratiques

- ✓ Relevez le compteur avant et après chaque utilisation
- ✓ Signalez toute anomalie même mineure
- ✓ Votre historique est consultable dans « Historique »